



APPEL A CANDIDATURES SPECIAL CONJOINT MINESUP-MINJEC
N° 25 00 000 429 /AC/MINESUP/MINJEC DU 11 SEPT 2025 POUR LA
SELECTION ET LE FINANCEMENT DES PROJETS DE CINQ MILLE (5000)
ETUDIANTS-ENTREPRENEURS CAMEROUNAIS EN VUE DE LEUR
ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION SOCIOECONOMIQUE.

I. DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION

Dans l'optique de mettre en place une plateforme nationale de valorisation du savoir-faire, de l'innovation et de la créativité des étudiants-entrepreneurs camerounais, en vue de favoriser leur insertion socioéconomique et leur contribution au développement économique du Cameroun, le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) et le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) ont signé en date du 05 août 2025, une Circulaire-Conjointe fixant les modalités d'encadrement et d'accompagnement des jeunes étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de vulgarisation de la nouvelle vision du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) de promouvoir le paradigme d'Université-Entreprise au sein des Institutions Universitaires et la mise en œuvre du Programme National de l'Education Civique par le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE), développé par le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC).

Elle intervient en outre dans un contexte marqué par l'augmentation sans cesse croissante du nombre de diplômés chaque année et la difficulté à leur garantir des emplois stables. Face à cette réalité aux causes diverses et variées, créer sa propre entreprise constitue dès lors l'une des meilleures voies d'insertion socioprofessionnelle.

Dans cette lancée, le MINESUP en application de la loi n°2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur, sacralisant le concept université-entreprise promeut l'entrepreneuriat universitaire, notamment à travers l'organisation, chaque année, d'un Salon du « Génie et Talent de l'Etudiant Camerounais » (GETEC) qui vise la diffusion de la culture

entrepreneuriale dans les Institutions d'Enseignement Supérieur Publiques et Privées, en vue de l'intégration des étudiants dans la société productive.

En phase avec le concept d'étudiant-entrepreneur, lancé par le MINESUP en 2023, l'édition spéciale du GETEC prévue du **02 au 04 octobre 2025**, envisage de mettre en exergue les meilleures initiatives entrepreneuriales des jeunes en lien avec les filières prioritaires de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

C'est dans ce cadre que le présent Appel à Candidatures spécial conjoint pour la sélection et le financement de cinq mille (5000) projets portés par les étudiants-entrepreneurs des institutions d'enseignement supérieur publiques et Privées est lancé.

II. DE L'OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

Cet Appel à Candidatures a pour objet, la sélection de **cinq mille (5000) étudiants-entrepreneurs camerounais, âgés de 15 à 35 ans, pour le financement de leurs startups, idées de projets ou prototypes**, dans les domaines de l'agriculture, l'économie numérique, l'industrie-artisanat et l'innovation technologique.

III. DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour faire acte de candidature, les étudiants intéressés doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité camerounaise ;
- être âgé de 15 à 35 ans ;
- être résidant au Cameroun ;
- être régulièrement inscrit dans une institution universitaire publique ou privée ;
- être porteur d'une idée de projet, d'un prototype ou d'une startup ;
- être inscrit à l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ).

IV. DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces ci-après :

- une demande timbrée adressée au Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur ou au Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou d'un récépissé en cours de validité ;

- un document attestant l'inscription du candidat dans une institution universitaire publique ou privée (carte d'étudiant, reçu de paiement des droits universitaires, certificat de scolarité,...) ;
- une présentation du projet (plan d'affaires) ;
- un plan de localisation ;
- un formulaire de candidatures dûment rempli (disponible dans les structures déconcentrées du MINJEC ou en ligne sur le site web du MINJEC «www.minjec.gov.cm» et de l'Observatoire National de la Jeunesse «www.onjcameroun.cm») ou sur le site web du MINESUP « www.minesup.gov.cm » ;
- les documents de création de l'entreprise de l'étudiant-entrepreneur porteur d'une idée de projet, d'un prototype ou d'une startup.

V. DU DÉLAI DE RECEVABILITÉ DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **vendredi 19 septembre 2025** :

- **en version physique**, sous pli fermé, à **15 heures 30 minutes**, au Service du Courrier du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Immeuble ministériel N°2), situé au 9^{ème} étage, porte 929 ou au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique à l'immeuble siège sis en face Archives Nationales, (à préciser) auprès des Délégations Régionales de la Jeunesse et de l'Education Civique, ou auprès des institutions universitaires publiques et privées ;
- **en version numérique**, au plus tard à **23 heures 59 minutes**, à l'adresse électronique : fogajeune@gmail.com ou www.minesup.gov.cm.

Lesdits dossiers de candidature doivent impérativement porter la mention : « **POUR LA SELECTION ET LE FINANCEMENT DES PROJETS DE CINQ MILLE (5000) ETUDIANTS-ENTREPRENEURS CAMEROUNAIS EN VUE DE LEUR ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE** ».

VI. DE LA METHODOLOGIE DE SÉLECTION

Les dossiers de candidatures reçus, seront examinés par un Comité de sélection conjoint, composé de représentants désignés à cet effet par le MINESUP et le MINJEC. Ledit Comité procédera à l'évaluation des dossiers de candidatures et à la détermination des bénéficiaires finaux en conformité avec les conditions de recevabilité prévues dans le présent appel à candidatures. Les projets retenus seront présentés lors du GETEC spécial 2025.

À l'issue des travaux du comité, les candidats retenus seront informés par voie d'affichage et/ou électronique.

VII. DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent prendre attache avec la Coordination Nationale du Fonds de Garantie aux Jeunes Entrepreneurs (FOGAJEUNE) situé au MINJEC, via l'adresse email : fogajeune@gmail.com et le MINESUP à travers l'adresse email : getec@minesup.gov.cm. Ils peuvent également se rendre auprès des Services Courriers du MINESUP et du MINJEC, ou auprès des services déconcentrés respectifs desdits Départements Ministériels, présents sur l'ensemble du territoire national.

NB : les candidatures féminines, celles des étudiants vivant avec un handicap et celles des étudiants-entrepreneurs dans un incubateur ou enrôlés dans un programme de promotion de la politique de l'Université-Entreprise à l'instar du GETEC, sont fortement recommandées.

Contacts utiles : MINJEC : 696255162/655593322/MINESUP : 679389992

Yaoundé, le 11 SEPT 2025

**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE**



Maimuna Foutou

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**



Jacques Fomo Ndong